

La Passerelle INFOS

Bienvenue aux nouveaux bénévoles

Ces derniers temps, la Passerelle accueille plusieurs nouveaux bénévoles.

Il y a Christian, Brigitte, Natacha, Carine, Chernuble, Anne-Marie (sur la photo) mais aussi Marize, Parfait, Tony, Dominique...



Ces personnes, venues d'horizons très différents, renforcent l'équipe et permettront que la charge soit moins lourde pour chacun dans la gestion de l'association. Ils sont aussi une richesse pour contribuer au renouveau de la Passerelle et enrichir nos échanges. Actuellement ils se forment avec l'aide des bénévoles plus aguerris aux différentes fonctions de l'association : tenue de l'épicerie, approvisionnement, accueil, "ramasse", gestion administrative, entretien des locaux, animations...

Bienvenue à eux !

Renouveau du projet associatif les COP

Un nouveau dispositif d'achat, le **Contrat d'Orientation Passerelle (COP)** qui a été expérimenté depuis mai 2025, va se développer en 2026.

Il permet une **plus grande autonomie d'achats** pour l'usager en lui donnant la possibilité de déterminer à chaque passage le montant d'achats qu'il souhaite (20 ou 40 €), dans le cadre d'un montant global fixé par le travailleur social. L'usager peut venir quand il le souhaite, sans rendez-vous, en fonction de ses besoins. Il répartit ses achats sur la durée du COP définie par le travailleur social.

Un **carton COP** lui est remis avec le montant global alloué et le montant restant après déduction des achats effectués. Ce carton doit être conservé par l'usager et présenté à chaque passage comme seul moyen d'accès à La Passerelle justifiant du montant disponible pour ses achats. **Il ne sera pas possible de délivrer de duplicata.**

L'usager doit s'acquitter d'une participation financière en fonction du montant de son achat et de son reste à vivre, sauf cas exceptionnels d'une prise en charge par son service social.

En cas de besoin, le service social peut délivrer à l'usager un **BON D'URGENCE** pour un achat en une seule fois de 20 ou 40€ quand la personne le souhaite, sans rendez-vous, en s'acquittant de sa participation financière (sauf prise en charge par son service social).

L'utilisation de la «fiche passerelle» actuelle continue toujours d'être possible pour tous les services qui le souhaitent.

Animations CPAM



Dans le cadre de l'organisation d'animations à destination des usagers, une première rencontre a eu lieu avec **la CPAM et le Centre de dépistage des cancers** lors de la rencontre mensuelle des bénévoles. Une présentation détaillée de l'accès à ces structures et les moyens mis à disposition a été faite par les professionnels de ces deux organismes. Elisabeth Delfau, bénévole de La Passerelle, a accepté de prendre la responsabilité de l'organisation à mettre à place pour en faire profiter les usagers dans les mois à venir.

Animation Mieux Manger Ensemble

La prochaine animation cuisine aura lieu le **mardi 17 Février matin**



Inscrivez-vous à l'accueil de La Passerelle !

Ouverture 14h-18h le lundi

Depuis le 2 février, La Passerelle est ouverte le **lundi jusqu'à 18h**. Les personnes qui ont besoin de venir en fin de journée (après 17h) peuvent modifier leur rendez-vous pour pouvoir en bénéficier.



*Un nouveau look
extérieur pour
La Passerelle*

AGENDA février

FÉVRIER

Lundi 2	Rencontre CIAS et MDS
Merc 11	Participation aux rencontres sociales territoriales (territoire centre)
Mardi 17	Animation cuisine
Mardi 17	Livraison Proxy Paniers Chailles-Les Montils-Candé/Beuvron
Merc 18	Groupe pilotage Proxy Paniers
Merc 18	Rencontre du commissaire aux comptes
Vend 20	Réunion bureau élargi
Mardi 24	Rencontre ASLD
Vend 27	Rencontre des bénévoles et salariés. Présentation association Crésus
Mercr. 4/03	Conseil d'administration La Passerelle



epicerie-sociale-solidaire-lapasserelle.fr



quartiers2030

